



# Commission Administrative Paritaire Catégorie C

Déclaration Liminaire UNSA Défense  
21 et 22 mai 2026

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la commission,

**L'UNSA Défense** souhaite alerter solennellement le Chef d'état-major des Armées, le CEMA ainsi que Madame la Ministre des Armées sur les graves dysfonctionnements constatés dans certains établissements du ministère concernant la gestion des personnels civils.

**L'UNSA Défense** dénonce des pratiques contraires aux principes d'égalité de traitement et d'équité professionnelle, notamment dans les domaines de l'avancement, des mobilités, des concours et des examens professionnels. De nombreux agents ont le sentiment que les règles statutaires ne sont plus appliquées de manière transparente et équitable.

**L'UNSA Défense** constate également une stigmatisation persistante de certains représentants du personnel ainsi que d'adhérents de notre organisation syndicale. Plusieurs agents engagés dans le dialogue social se retrouvent écartés des missions valorisantes et relégués à des tâches subalternes, sans rapport avec leurs compétences, leur expérience ou leur qualification.

**L'UNSA Défense** alerte sur un climat de favoritisme grandissant au sein de certains services. Des postes à responsabilités ou considérés comme stratégiques semblent être attribués selon des logiques de proximité personnelle plutôt qu'au regard des compétences, de l'ancienneté ou du mérite professionnel.

**L'UNSA Défense** souhaite également dénoncer des situations incompréhensibles pour les agents. Ainsi, un personnel ayant réussi un concours pour un poste précisément identifié s'est finalement retrouvé affecté en antenne mobilité, tandis que le poste obtenu par concours a été attribué à un autre agent ne relevant pas du même dispositif de recrutement. Une telle situation remet profondément en cause la crédibilité des examens professionnels et la confiance des personnels envers l'institution.

**L'UNSA Défense** s'inquiète également de certaines pratiques de gestion des ressources humaines marquées par des décisions unilatérales et un non-respect des procédures administratives. De nombreux agents dénoncent une gestion arbitraire ne garantissant plus l'impartialité attendue au sein du service public.

Pour **l'UNSA Défense**, ces dérives fragilisent durablement le dialogue social, détériorent les conditions de travail et alimentent un profond sentiment d'injustice au sein des établissements concernés.

**L'UNSA Défense** demande qu'une vigilance particulière soit exercée sur ces situations et qu'un rappel clair des règles statutaires, des obligations de neutralité et du respect des droits des agents soit adressé aux établissements concernés.

**L'UNSA Défense** continuera à défendre les personnels, à porter leur parole et à dénoncer toutes les formes de discrimination, de favoritisme et de dérives managériales contraires aux valeurs du service public et du ministère des Armées.



**L'UNSA Défense** demande au MinArm l'application de la circulaire du ministre de l'action et des comptes publics du 5 mai 2026 relative à l'adaptation des modalités de travail et de déplacements professionnels des agents de l'Etat dans le contexte de hausse de coût des carburants. Ces dépenses pèsent trop sur le budget des agents de l'Etat et en particulier sur les agents de catégorie C.

**L'UNSA Défense** vous remercie de votre attention et restera particulièrement vigilante quant aux suites qui seront données à ces alertes, dans l'intérêt des personnels civils, du respect des règles statutaires et du bon fonctionnement du service public.